

De quelques réactions face aux exigences bureaucratiques... ... où j'espère que j'en parlerai

Richard Martel

Number 57, Summer 1993

Du performatif où j'espère qu'il en sera question

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/46703ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Intervention

ISSN

0825-8708 (print)

1923-2764 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Martel, R. (1993). De quelques réactions face aux exigences bureaucratiques...
... où j'espère que j'en parlerai. *Inter*, (57), 20–21.

De quelques réactions face aux exigences bureaucratiques ...

... où j'espère que j'en parlerai.

Richard MARTEL

Je soulève ici quelques remarques inquiétantes dans le subventionnement de la pratique artistique ici au Québec et au Canada.

Au moment où les centres d'artistes connaissent une certaine bureaucratisation, au moment où le Conseil des Arts du Canada sabre dans ses subventions, au moment où le Québec réaménage son Ministère des Affaires culturelles

en un Ministère de la Culture et un Conseil des Arts et des Lettres et où les politiques culturelles de la Ville de Québec balbutient.

Je me permets initialement de répondre aux arguments du comité d'évaluation du Ministère de la Culture relativement au Lieu, centre en art actuel, un jury composé de personnes que nous considérons comme impertinentes. Ces membres du jury sont des enseignants à l'Université (ou l'ont été), comme si le seul fait d'occuper un poste institutionnel était un sauf-conduit pour juger « justement » de ce qui se passe à l'extérieur, dans l'alternative — sic — les centres d'artistes !

Certaines « recommandations » nous ont fait beaucoup rire, surtout celles où les membres du jury soulignent avec enthousiasme « la rigueur théorique qui se retrouve dans la qualité de la documentation et ils s'étonnent de ne pas retrouver dans la présente demande de subvention, le même discours de qualité véhiculé par *Inter* rattaché aux propositions artistiques qui sont annoncées ». En voilà une belle ! Pourquoi publier des livres et la revue quand on pourrait faire de la théorie uniquement pour les demandes de subvention et les jurys (soit 4 ou 5 personnes). S'il y a une présence de nature théorique, ce que ce « comité » a remarqué ; elle existe, un point c'est tout. On va vous inonder avec ce qu'on écrit annuellement. Quel commentaire infantile !

Puis on insiste : le « comité encourage Le Lieu à effectuer une réflexion d'orientation du centre pour les trois prochaines années qui prendrait en compte la relation de l'ensemble des activités tant au niveau du collectif, de la diffusion du Lieu que des éditions, ainsi qu'un positionnement du Lieu dans le contexte des tendances de l'art actuel pratiqué sur le plan national et international ». C'en est assez ! nous ne sommes pas des devins ! Comment pouvons-nous connaître tout l'art-qui-se-fait sur le plan national et international et surtout nous y ajuster, et ce, pour les trois prochaines années ! Ce qui veut dire que le « comité » considère que nous devons agir avec des paramètres précis. Imaginez ! pour trois ans... Ajustements bureaucratiques obligent !

L'art consiste à effectuer une pratique par essais et erreurs, tâtonnements, c'est un peu ce qu'on pourrait appeler la CRÉATION. Nous sommes assez fatigués de ces irréalités de comportements artistiques et divers artistes qui enseignent, comme François BOUILLON ou Joël HUBAUT en France, depuis près de 20 ans maintenant, s'entendent là-dessus, c'est complètement idiot de savoir ce qu'on va faire en art dans trois ans, deux ans ou simplement demain.

Il faut que cette mentalité de gestionnaires cesse ! Il y a une nette incompréhension du moteur même de l'activité artistique qui est principalement de CRÉER puis de vérifier, d'analyser, de théoriser. On nous

demande d'effectuer une démarche à l'inverse du processus artistique ; ou on connaît mal notre travail ! Après quinze ans, qui sont ces jurys compétents qui ne sont pas à même d'observer la reconnaissance que nous avons de la part de nos pairs dans de nombreux pays ? Qu'est-ce que c'est que cette mentalité d'inquisiteurs ?

En général les étrangers qui nous visitent sont unanimes à notre endroit et si nous sommes « uniques » ici, nous sommes aussi singuliers au niveau international. Au Japon, Le Lieu est considéré comme un modèle ! En Espagne aussi où on a traduit le texte d'introduction à notre livre *Manœuvre* en catalan pour la revue *Marina d'art* ; le traducteur, Nelo VILAR prépare actuellement un doctorat sur la « performance, l'art sociologique et la manœuvre » ; nous sommes sa source privilégiée. Qu'on cesse donc cette attitude paternaliste et jalouse de la renommée du Lieu un peu partout.

Nous atteignons justement un rythme de croisière fantastique avec nos publications, vidéos, festivals... Il y a un mois on m'a demandé des conseils/contacts pour un festival qui se tiendra à Dresden, en Allemagne en septembre prochain. Cet été, cinq jeunes sculpteurs du Québec vont participer à un symposium en Allemagne ; Le Lieu a été contacté pour réaliser un jumelage entre l'Office franco-allemand pour la jeunesse et l'Office franco-québécois pour la jeunesse. Aussi, l'an prochain, on nous propose une exposition collective à Cracovie. Pourquoi ? Parce qu'Arthur TAJBER a compris notre travail et considère important de nous proposer une sorte de « démonstration-échange » avec la Pologne.

Du côté du Conseil des Arts du Canada, au jury dernier, le budget du Lieu a été « coupé », de 10 000 \$ can. sur trois années, et pour des considérations que je trouve affolantes. Nous n'avons eu « aucun commentaire officiel » écrit de cette décision et avons dû enquêter... Si j'ai compris, on nous reproche de ne pas refléter la *community*, d'agir donc avec une certaine autorité, d'être un groupe d'artistes en fait. Voilà le hic ! Nous sommes un groupe avec de la suite dans les idées, nous avons les mêmes personnes sur le conseil d'administration, depuis presque le début. Au précédent jury ce fut une valorisation, dans le sens de la démarche ; maintenant après avoir contre vents et marées défriché tellement de secteurs, il faudrait nous extraire pour laisser la place à d'autres. Ça n'a pas de sens ! L'art n'a plus de place dans une telle logique. Il y a trois ans, pour consolider les centres et prétextant alléger la bureaucratie, le Conseil des Arts a rééchelonné aux trois ans leurs budgets de fonctionnement, en

leur demandant de préciser leurs créneaux et leurs approches. Sauf qu'au deuxième tour, avec ce jury cette année, le créneau tourne au diktat !

En fait, nous sommes un regroupement d'artistes avec un passé chargé. Nous avons rédigé le manifeste de la Comme galerie, Mona DESGAGNÉ, Jean-Claude SAINT-HILAIRE et Richard MARTEL, en 1976, à partir d'une nécessité historique de signifier notre intention d'être actifs à Québec. Notre aventure à promouvoir l'« art actuel » et ses formes multiples n'a jamais cessé. Notre communauté est celle des artistes et poètes qui militent pour contrecarrer les limitations générées par l'institution, dans toutes les mesures, tous les interstices et à toutes les échelles. Nous voyons l'identité artistique soumise aux exigences de la bureaucratie et d'une attitude tendant à l'uniformité. Ceci nous agace et contribue à la détérioration du désir artistique. Maintenant que nous avons démontré par notre travail, sans soutien financier pendant plusieurs années, qu'une nécessité artistique passe par la mise en commun d'outils, d'espaces, ceci étant « acquis » de la part des « responsables » culturels gouvernementaux, voici qu'une exigence canadienne — le reflet de la *community* — justifierait notre élimination. Peut-être qu'un lieu artistique à Toronto ou Vancouver, c'est la mise en commun pour la *community* au sens catégorique, ethnique, social (gais ou lesbiennes, ou autochtones ou femmes ou écolos etc.). Avec à l'extrême, la ghettoïsation, la sectorisation...

A-t-on le droit quand même d'être artiste pour la promotion de l'art ? On dit de toute manière à la blague ces temps-ci que l'artiste blanc hétérosexuel a de moins en moins sa place au Canada. La discrimination (positive ou négative) frôle l'ingérence quand elle est systématisée.

Pour Le Lieu, présenter un Yougoslave, un Mexicain, un Français, un Danois, un Irlandais, un « Québécois », ça correspond plus à notre notion de la communauté. La communauté, c'est aussi quand Mona DESGAGNÉ organise à l'occasion de la Fête de l'art (17 janvier cf. Robert FILLIOU) un événement festif progressif dans/avec quatre centres d'artistes, en liaison-fax avec Vancouver et l'Europe...

J'ai été invité il y a deux ans, en mai 91, à la conférence de Kingston qui prétendait refaire une sorte de bilan de l'art au Canada, après celle de 1941 : *The Future-Fragmented Powers : Art Voices for 2000*. J'étais le seul francophone québécois. Sur plus d'une quinzaine d'invités ! Le reste, évidemment, une représentativité du multiculturalisme canadien-post-trudeauiste, négation du bicéphalisme.

Nous sommes jugés par des Anglo-saxons qui ne nous lisent pas, ils n'en sont pas capables, et ils ne nous comprennent pas non plus. Nous l'avons déjà vérifié, et à plusieurs occasions, lors notamment de festivals de performances. L'esprit anglo-saxon *canadian-politically-correct* est très, très loin de nous. Nos rapports européens sont concrets, notre expérience et notre démarche artistique sont plus près d'eux que des *Canadians*. Nous nous sentons aussi plus proches des Mexicains que des Ontariens.

Combien de fois, en discussion, a-t-il fallu dire aux Européens qui affirmaient que telle ou telle performance n'en était pas une... que c'est comme ça pour « eux ». The Clichettes par exemple. Leur parler de la différence *West Coast*, ou torontoise, ou *Canadian*... Lors d'INTERZONE, festival que nous organisons à Québec à l'automne, sur l'initiative de la Pitt Gallery nous avons présenté cinq artistes de Vancouver. Eh bien je m'excuse d'être aussi radical, mais pour plusieurs performances, j'ai dû discuter... dire aux « Européens » qu'ils devaient comprendre qu'ils sont « différents ». Ce n'était pas notre sélection, nous les connaissions à peine et nous leur avons laissé carte blanche. Je n'insiste pas sur cet échange avec la Pitt Gallery. Nous leur avons fait confiance. Mais permettez-moi ceci. Si des artistes d'environ douze pays ont le même jugement vis-à-vis de la performance *Canadian*, peut-être que ce sont eux les *Canadians* qui sont dans un langage commun. Comment peut-on prétendre à autre chose quand le moule procède des mêmes intentions ? Hégémonie de la morale !

Je tairai ici le nom de l'Européenne qui m'a dit qu'à partir de ce qu'elle a vu à *Interzone*, on a l'impression que les *Canadians*, « ils pensent tous pareil », qu'« ils ont tous le même esprit ». C'est cet esprit qui nous gouverne, qui ne lit pas ce que nous produisons, qui n'en est pas capable, et qui prend des décisions sur notre vécu.

Nous avons vérifié, je le répète, à plusieurs reprises, les différences, les conceptions de l'art, de la culture, avec nos amis espagnols, hongrois, italiens, irlandais, scandinaves, polonais et autres. Souvent le même constat.

Un exemple : lors de la performance de Monty CANTSIN, que nous connaissons depuis près de quinze ans ici à Québec, il y a eu tout un imbroglio sur le fait qu'il avait « utilisé » son enfant de deux ans et demi dans des conditions jugées *inacceptables* par les *Canadians*. Sauf qu'il n'y a qu'eux justement, les anglo-saxons, qui ont eu cette réaction. Dans le texte sur *Interzone*, Clive ROBERTSON fait remarquer qu'« ORAF et Tanya MARS étaient tous deux bouleversés de voir qu'un enfant avait été mis temporairement dans un environnement nuisible », les Québécois ont plutôt vu l'affirmation familiale, faisant quand même confiance à l'artiste. Devra-t-on suggérer une liste des matériaux acceptables ou non en performance ? Un jugement reste toujours un jugement ; il nous informe surtout des conceptions du juge qui veut faire respecter l'ordre et la discipline. Il aurait fallu, d'après certains, censurer la performance de Monty CANTSIN ! Notre travail ne vise pas la censure, encore moins lorsqu'il s'agit de l'activité de la performance qui est un secteur de recherche.

C'est incroyable ! Il faut dénoncer cette attitude qui gouverne les us et coutumes de nos voisins, parce qu'aucun des Européens présents, homme ou femme, n'a trouvé inacceptable la situation du petit enfant de Monty CANTSIN. Et on a même une preuve sur vidéo que la mère de l'enfant a vérifié si ses *ear plugs*

étaient bien en place ; l'enfant avait des bouchons-capsules de mousse dans les oreilles pour le protéger... Et la fumée qui dérangeait le grand ORAF, lui qui, pour protéger soi-disant la vie en danger de l'enfant ne s'est pas gêné pour molester la mère enceinte de sept mois, à la honte des gens présents. Nos amis français les HUMAN TOOLS ont dû intervenir pour empêcher le géant ORAF d'aller plus loin dans sa démarche *Politically Correct*.

On ne dira pas tout et il faut encore « défendre » les *Canadians*, ici Sandra LOCKWOOD, des affres d'ORLAN qui voulait lui crier sa hargne prétextant que son féminisme « fleur bleue » « descendait » à son idée la conception de la femme.

Nous sommes jugés négativement ; 10 000 \$ par année sur trois ans, par un jury du Conseil des Arts, au moment où nous considérons accomplir un travail artistique émancipateur.

La bureaucratie a tellement inféodé notre univers qu'il n'y a plus de place pour la création. À l'automne dernier le centre Obscure de Québec a cessé la « diffusion » pour protester contre le manque de fric, et il a été moins pénalisé que Le Lieu par le Conseil des Arts. Où est la logique ?

Même chose avec la proposition d'échange avec la Pitt Gallery. Ce sont eux qui nous ont parlé d'échange *East/West* et nous les avons inclus à notre festival. Puis, à l'approche du festival, on recevait une lettre : ils n'avaient pas assez d'argent pour nous renvoyer l'ascenseur. Les 4 300 \$ qu'ils ont reçu en 1992, du programme d'Aide à la performance ont servi à « AUTRE CHOSE ». Il ont remis notre passage en octobre 1993. Or, le Conseil des Arts vient d'accorder à la Pitt Gallery 10 000 \$ d'augmentation sur trois ans, par le même jury qui nous en enlève 10 000 \$. Soyons clair, où est le manque d'ÉTHIQUE artistique ? J'ai honte de cette situation ! La participation du Conseil des Arts au dernier festival *Interzone* ne paie même pas la représentation *Canadian* au festival. Autrement dit ils ne nous donnent rien pour les « francophones-canadiens ».

C'est la même logique avec la section des périodiques au Conseil des Arts qui subventionne depuis des années à plus de 120 000 \$ par année une revue comme *Parachute*, dans la section *francophone*, qui publie pourtant plus en anglais qu'en français. (Dans le numéro 69, il y a 23 pages en français et 28 en anglais, dans le numéro 70, c'est 28 en anglais et 24 en français.) C'est ici encore honteux. Cette même section francophone retient un tiers de notre subvention annuelle, parce que le jury ne considère pas, avant même de la voir, que la revue *Inter* fasse un numéro double, le 55/56. Ce numéro double compte 148 pages avec cinq pages de publicité (dont deux sont des échanges avec des périodiques-pairs québécois). Quelle mesquinerie ! Sans la voir, ils ont décidé qu'on ne devait pas faire de numéro double. Ça n'a pas de sens ! C'est notre quinzième anniversaire, on a quand même le droit de faire ce qu'on veut. Après quinze ans, on pourrait commencer à admettre que nous avons une « certaine expérience »... Pendant six années consécutives, notre subvention annuelle a été gelée par le Conseil des Arts à 14 000 \$. Pour quatre parutions. L'an dernier, pour ne pas paraître trop *Politically incorrect*, ils nous ont augmenté à 19 000 \$. Un calcul mathématique nous montrerait que cette soi-disant augmentation n'en est pas une, compte tenu de l'inflation, des coûts reliés à l'imprimerie, etc. Autrement dit ils nous donnent les mêmes montants qu'avant avec en prime un jugement mesquin.

Ce même Conseil des Arts, avec les coupures budgétaires, décide d'enlever un des plus petits programmes, qui recevait 40 000 \$ pour toute l'année, j'ai nommé l'Aide spéciale à la performance. Cela ne peut plus durer ! Il y a deux ans on a édité ici à Québec, l'anthologie *Performance au*in Canada 1970-1990*. Une source d'informations incroyable sur vingt ans d'activité et une valorisation des adeptes de/par la performance. Nous avons travaillé comme des fous, avec la collaboration des artistes pour faire paraître ce livre. Un an après sa sortie, fini l'Aide à la performance. Après le travail accompli, qu'ils crèvent ! Une sensation de dégoût !

Nous avons cependant des éloges de spécialistes, récemment Paul ZUMTHOR, Henri CHOPIN, Francesco CONZ, contrairement aux juges. Maintenant j'en suis sûr, nous sommes très différents, nous ne sommes pas pareils. Sauf que le problème existe, eux ils ont la justice, l'ordre, la raison ; mais seulement eux, comme Jules CÉSAR et Adolf HITLER.

La bureaucratie est plus forte que la réalité lorsqu'on répond au Lieu de « faire moins d'activités » quand on lui coupe le fric. Bravo ! Faites moins d'activités ! Ou peut-être comme d'autres en font moins, on leur donne donc plus d'argent ! Bref ils veulent nous ralentir, nous en faisons trop avec l'argent qu'on reçoit ! Nous avons travaillé dans des conditions très difficiles au début pour partir tout ça, Le Lieu, la revue *Inter*, les Éditions (livres, vidéos). Nous sommes, c'est mon avis personnel, devenus un des plus actifs éditeurs sur la question de la performance et ses dérivés. Pour un fonctionnaire, les pantoufles en phentex ont autant le droit à l'existence que le travail performatif ; c'est le règne de l'uniformité *Politically Correct*.

Du côté de la Ville de Québec, ils attribuent annuellement 5800 \$ au Lieu et disent qu'ils n'ont pas la possibilité par leurs programmes de verser de budget de fonctionnement à *Inter*, ou même d'annoncer leurs programmes dans la revue sous forme de publicité. Cependant, ils ont octroyé 12 000 \$ il y a deux ans pour partir une nouvelle revue. Sans commentaire !

Si MARINETTI avait attendu une subvention pour penser son manifeste futuriste, si BORDUAS avait demandé du fric pour rédiger le *Refus Global* ? Ça n'a pas de sens, ce qui se passe avec les jurys et les jugements. L'art n'a plus d'importance, que des critères administratifs, des dates à respecter, des rapports à produire.

Et notre association, le Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec, propose un mode de gestion à l'organigramme pour les centres d'artistes ; ici encore la logique bureaucratique. Par ses membres mêmes ! Il y a plusieurs années j'avais publié dans *Intervention* deux pages, dans le style poésie concrète, avec les organigrammes des Affaires culturelles du Québec, du Conseil des Arts du Canada, de la culture en Argentine au temps des Colonels, de la culture chez les Nazis ; cela s'appelait *Éloge du formalisme*, dois-je comprendre que je pourrais le reprendre bientôt en ajoutant celui suggéré par le R.C.A.A.Q. ? On verra bien !

Les institutions, l'organigramme, la gestion, c'est pour endosser l'art au profit du président, du gestionnaire, représentants de Dieu et de l'idéologie du pouvoir (juge-militaire-administrateur). Nous il nous reste l'art, c'est peu de chose, mais c'est notre travail ; et nous luttons pour que cet art persiste, contre la domination des structures conventionnelles et leurs appareils, conscients ou non.